

## TAXE SUR LES DÉCHETS D' AMEUBLEMENT

Réunion d' information CAPEB

**L' Eco-participation:  
Taxe OBLIGATOIRE depuis le 1er mai 2013!**

Vous revendez, fabriquez et posez des meubles de cuisine, salle de bain, bibliothèque ...

Cette taxe vous concerne !

A défaut d' application de la taxe vous risquez une pénalité de 1500 à 7500€!

**Jeudi 21 Novembre 2013**

*A 17 H 30 – A la CAPEB  
Les Espaluns III- Rue Berthelot  
83160 LA VALETTE DU VAR*

---

### Réunion d' information Taxe sur les déchets d' ameublement

NOM – Prénom :

TELEPHONE :

PORTABLE:

Oui, je participerai à la réunion du 21 novembre

Non, je ne participerai pas à la réunion d' information

Coupon à retourner à CAPEB du VAR: [capeb83@capeb83.fr](mailto:capeb83@capeb83.fr)

Oui, je souhaite recevoir une documentation des services de la CAPEB

